

Covid-19 : les services au public du CCAS de la Ville de Limoges

En cette période d'épidémie de coronavirus, différents services du Centre communal d'action sociale (CCAS) destinés au public poursuivent leur fonctionnement :

> **Accueil général du CCAS** : accueil téléphonique uniquement au **05 55 45 97 50** ou **05 55 45 97 85**.

> **L'action sociale du CCAS** :

- **Une permanence téléphonique est assurée par un travailleur social du lundi au vendredi.**
- **Médiation de rue** : les maraudes sont maintenues tous les après-midi du lundi au vendredi, en partenariat avec l'ARSL. Pour ce public de la rue, le CCAS assure également une distribution d'aide alimentaire d'urgence. Un local (situé 6 rue Louis-Longequeue, après le porche) est mis à disposition par la Ville pour des distributions alimentaires au bénéfice des sans-abris et de leurs animaux. La distribution est effectuée par la Croix-Rouge française accompagnée par des bénévoles du Secours populaire, des Pompiers de l'urgence internationale... Des croquettes pour animaux seront également distribuées par l'association Croquettes solidaires.

Samedi 21 mars de 10h à 11h30 devant le CCAS de Limoges (devant l'entrée de la Galerie des Hospices), une distribution sera assurée par des bénévoles de la Croix-Rouge française, de la Banque alimentaire et du Secours populaire français, mais aussi des pompiers de l'urgence internationale.

- **L'Épicerie Sociale et Éducative poursuit sa distribution de denrées alimentaires et de première nécessité. Ce service s'adresse aux personnes orientées par un travailleur social.** Dorénavant, seules les nouvelles admissions qui présenteront un caractère d'urgence pourront être prises en compte. La distribution de colis alimentaires d'urgence est également maintenue sur prescription de la Banque alimentaire (sous conditions). Afin de respecter les règles de sécurité, le flux « d'entrée » au local est limité à deux personnes à la fois. Les ateliers et autres rendez-vous habituels sont suspendus.

- **Les services Proximax, Job Action Jeune et accueil logement sont fermés jusqu'à nouvel ordre.**

> **Mise en place d'une cellule d'appels et d'écoute pour toutes les personnes en situation de vulnérabilité et/ou d'isolement** via le numéro unique **05 55 45 85 08** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Cette cellule est composée d'un psychologue, de travailleurs sociaux et d'agents du CCAS.

→ Inscriptions par téléphone au **05 55 45 85 08**.

→ Qui peut réaliser l'inscription ? La personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide à domicile).

> **Les quatre EHPAD, les trois Résidences Autonomie Municipales (RAM) et le service de portage de repas à domicile poursuivent leur activité.**

Le service de portage de repas à domicile fonctionne 7j/7 (inscriptions au **05 55 50 78 16** / plus d'infos [ici](#)). Ce service connaît actuellement une hausse importante des demandes de livraison.